Envoyé en préfecture le 18/07/2024 EMENT DE TA

Reçu en préfecture le 18/07/2024

Publié le 2024

ID: 082-200089126-20240718-2024070801-DE

#### SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à 18h00 (08/07/2024), le Comité Syndical dûment convoqué le 28/06/2024, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Mariages de Barry d'Islemade, sous la présidence de M. BESIERS Jean-Philippe, Maire de Castelsarrasin, Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences.

- -Nombre de membres en exercice : 37
- -Date de convocation du comité syndical : 08/07/2024

#### **Etaient présents:**

#### Délégués titulaires :

M. BESIERS Jean-Philippe, M PORTAL Guy, M. LOPEZ Romain, M DUPUY Guy, M FOURLENTI Alain, M LACOMBE José, Mme FURLAN Hélène, M. FEGNE jean, M POUGNAND Jérôme, Mme SCHATTEL Danièle, M GARCIA Philippe, M THIERS Jean-Christophe, Mme HERBAY Rose-Lise (Suppléante), M LAVERGNE Yannick (Suppléant) M PREVEDELLO Xavier, M. COSTES Christian, M DELBOULBES Didier, M CORTESE Robert (Suppléant), M. SPESSATO Jean-Louis; Mme LEGAL Nadine, M JOLYS Sébastien, Mme BAJON -ARNAL Jeanine, M KOZLOWSKI Eric, M Jean-philippe FERVAL, M. MASSIMINO Francis, M MIRAMONT Jean-Marc, M. CADIOU Jean-Pierre, M LOURMEDE Guy, M LACROIX Frédéric (suppléant)

Absents excusés, M DAL CORSO Michel (Procuration José LACOMBE), M CHAMPAIN Christophe (Procuration Jean-Philippe BESIERS) Mme AVARELLO Georgette, M LAFFORGUE Jacques, M PORTES Luc, M VALEYE Romain, M GALLO Daniel, M DELFAU Jean-Claude

Délégués en exercice: 37

- Présents: 29 présents plus 2 votes par procuration,

- Votants: 31

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Monsieur PORTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été délégué pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Envoyé en préfecture le 18/07/2024 Reçu en préfecture le 18/07/2024 082-2182 Publié le 2024 ID: 082-200089126-20240718-2024070801-DE

## Délibération n° 2024-07-08-01

## Transfert de Compétence Assainissement Collectif:

## Demande de la commune de Fajolles

### **EXPOSE:**

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ; Vu la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement;

Vu la loi n°2022-217 du 22 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ; Vu le Code Général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.5211-16, L.5212-32 et L.5711-1

Vu les statuts actuels du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC);

Vu la délibération de la commune de Fajolles en date du 5 avril 2024 sollicitant le transfert de la compétence assainissement collectif au syndicat à compter du 1er janvier 2025 ;

Entendu que la représentante de la Commune de Fajolles est venue présenter le service d'assainissement collectif de la commune en bureau le 26 juin 2024 ;

Considérant que le Syndicat Mixte Eaux Confluences est compétent en matière d'assainissement collectif;

Considérant qu'il appartient au Comité syndical du SMEC d'approuver ou non cette demande d'adhésion.

## APRES EN AVOIR DELIBERE :

Le comité syndical décide :

ARTICLE 1: d'approuver l'adhésion de la commune de Fajolles pour la compétence « Assainissement collectif » avec prise d'effet au 1er janvier 2025.

ARTICLE 2 : de notifier la présente délibération aux Maires et Président de chacun des membres du Syndicat, leurs conseils municipaux et communautaires devant être obligatoirement consultés dans un délai de trois mois à compter de cette notification conformément aux dispositions de l'article L.5211-18 du CGCT.

ARTICLE 3 : d'inviter Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte à l'issue de cette consultation, à prononcer par arrêté l'adhésion de la Commune de Fajolles pour la compétence « Assainissement collectif ».

ARTICLE 4 : de charger Monsieur le Président de l'exécution de la présente Délibération.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LE PRESIDENT DU SYNDICATION E CONFLUENCES

EAU POTABLE

Assainissemen

Pour: 31 Voté à l'unanimité

Contre: 0 Abstention: 0

		FEUILLE DE PRESE	NCE .	Envoyé en préfecture le 18/07/2024	
		COMITE SYNDICAL DU 8			903_01-D
NOM	Prénom	Représentant la commune de	( ualité	Publiè le 2024 Présent ID: 082-200089126-20240718-202407	70801-DE
AVARELLO	Georgette	Castelmayran	Vice-Presidente	Ly curee	0001 BE
BAJON-ARNAL	Jeanine	Castelsarrasin	Déléguée	Baray	
BESIERS	Jean-philippe	Castelsarrasin	Président	O Mins	
BOUCHÉ	Bernard	Saint-Nicolas de la Grave	Délégué	CExcusé proguration DE BOYLBES	
CADIOU	Jean-Pierre	Labourgade	Délégué	L'all	
CHAMPAIN	Christophe	Coutures	Délégué	Excusé procuration BESIERS	
COSTES	Christian	Caumont	Délégué ·		
DAL CORSO	Michel	Castelsarrasin	Vice-Président	Excusé procuration LACOMBE	
DELBOULBES	Didier	Saint-Nicolas de la Grave	Vice-Président	belo	
DELFAU	Jean-Claude	Lavilledieu du Temple	Délégué	Excusé	
DUPUY	Guy	Castelferrus	Vice-Président		
FAURIE	Jean-Claude	Larrazet	Délégué	Excusé	
FÉGNÉ	Jean	Lafitte	Délégué	Step	
FERVAL	Jean-Philippe	Castelsarrasin	Délégué	( John	
FOURLENTI	Alain	Castelsarrasin	Délégué	Postitut	
FURLAN	Hélène	Castelsarrasin	Déléguée	Juley	
GALLO	Daniel	Lavilledieu du Temple	Vice-Président	Excepse!	
GARCIA	Philippe	Moissac	Délégué	= HARWA	and the same of th
JOLYS F.	Sébastien	Saint Arroumex	Délégué	Com Sopleer	1
KOZLOWSKI	Eric	Castelsarrasin	Délégué		
LACOMBE	José	Meauzac	Vice-Président	W.	
LAFFORGUE	Jacques	Angeville	Délégué	tx cure	
ŁEGAL	Nadine	Fajolles	Déléguée		
LOPEZ	Romain	Moissac	Vice-Président		
LOURMEDE	Guy	Moissac	Délégué	But we will	
MASSIMINO	Francis	GM pour Albefeuille	Dělégué		
MIRAMONT	Jean-Marc	Les Barthes	Délégué		
LACROIX	Frederic	Labastide du Temple	Délégué Suppléant		2
PORTAL	Guy	Barry d'Islemade	Délégué		
PORTES	Luc	Moissac	Délégué	Excuse	
POUGNAND	Jérome	Moissac	Vice-Président		
PREVEDELLO	Xavier	Saint Porquier	Vice-Président	A STATE OF THE STA	
SLIAMOR	DANNIOTE	Moissac	Délégué	Little	
SPESSATO	Jean-Louis	Saint-Aignan	Délégué	Also	
THIERS	Jean-Christophe	Moissac	Délégué	Stris,	
VALEYE	Romain	Lizac	Vice-Président	-Excusé procuration AVARELLO	Excuse
-VIGNAUX-	20 Stristian Lise	. Garganvillar	Délégué Salici	te )	
HERBAY	TOTAL		36	Conservation	